

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A RABAT

NOTE AUX FAMILLES

OUVERTURE CAMPAGNE BOURSES SCOLAIRES 2021-2022

Les formulaires de demande de bourses pour l'année scolaire 2021-2022 peuvent être retirés dès le 9 décembre 2020, au **Consulat Général de France à Rabat** ou au **Secrétariat des Etablissements Scolaires**.

Seuls les élèves de nationalité française, **inscrits** au registre des Français à l'étranger, peuvent obtenir des bourses scolaires.

Les dossiers complets ou incomplets devront être retournés au Service Social du Consulat Général de France au plus tard le **5 février** date limite :

- **Sur RDV** au 05 37 67 87 00
- **Sans RDV** entretien téléphonique préalable obligatoire avec le service des bourses qui jugera si votre situation nécessite un RDV.

Après le 5 février 2021, délais de rigueur, aucun dossier ne sera accepté.

RAPPEL : *Au vu du nombre très important de demandes, n'attendez pas le dernier jour pour déposer votre dossier car le dépôt nécessite un entretien avec le service social. Ainsi, même s'il est incomplet vous pouvez toujours passer votre entretien et compléter votre dossier par la suite.*